

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

F042

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 630 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAJIL MOHAMED

Date de naissance : 21-01-1961

Adresse : EL HERAM IN 80 RUE 1 NEBT JARIFA

Tél. : 06.70.98.62.10 Total des frais engagés : 1230 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/04/21

Nom et prénom du malade : HAJIL MOHAMED Age : 77

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA + Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Groupement Pharmaceutique N° 23/25 ET Tél. : 05 22 89 09 63 000500246000026	30/04/24	980,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

30/04/2021

Casablanca, le :

HAJIL Mohamed

153,00x3

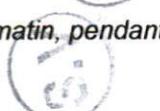
CO TAREG 80/12.5



1 comprimé le matin, pendant 3 mois

99,00x3

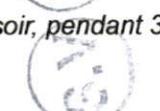
COSTAL 20



1 comprimé le soir, pendant 3 mois

43,80x3

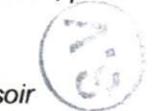
ZYLORIC 300



1 comprimé le matin, pendant 3 mois

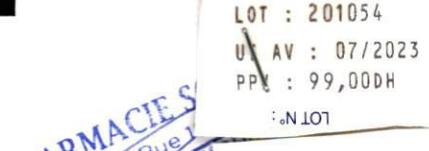
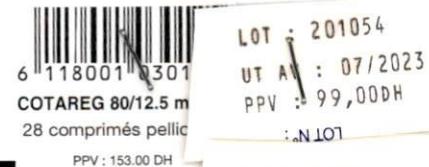
95,00

TETRAMAG

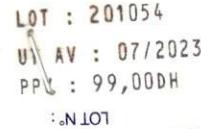


1 comprimé le soir

T = 980,60



PHARMACIES
Groupe K, Rue 1
El Oulfa Casablanca
Tél. : 05 22 10 00
I.C.E : 000500



35.276

30-Avr-2021 12:50:42 Fréq. Card.: 57 BPM
 Axes P-R-T: -49 20 33 Int PR: 133ms
 Dur.QRS: 90ms QT/QTc: 384/378ms

ID:
 D-naiss:

ans,

I

II

III

aVR

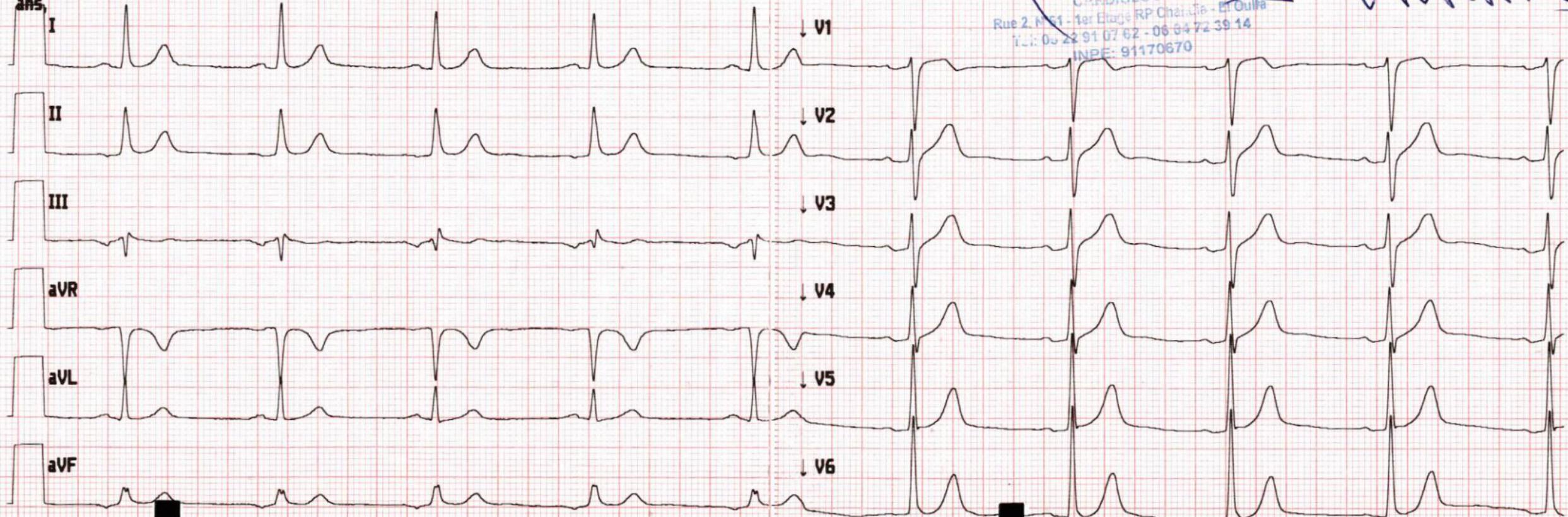
aVL

aVF

30-Avr-2021 12:50:42

الدكتور مهدي بوجلoun
 Mehdi BENJELLOUN
 C.P. 9170670
 Rue 2, N°51 - 1er Etage RP Chantia - El Oued
 Tel: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
 INPE: 91170670

HADJ L
 M'HAMED



114330225506

Dr benjelloun Mehdi

Site 8 0 App.8 0

Version 2.0.3.5 Séquence 818303 25mm/s 10mm/mV 0.05-40 Hz